L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS
VENDREDI, 25 AOUT 1893.

PETITES ANNONCES

PENSION privée, 216 rue Bourbon, entre N. Philippe et Dumaine. Prix modérés 15 août—1m

MME JACOB, 188 Canal, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 22 oct.—dim.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze ou objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 133 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—1?

DEMANDES.

ON demande—De gardienne d'enfant expérimentée; elle devra être bien recommandée, sans quoi, inutile de se présenter. A celle qui comprendra, on donnera les gages les plus élevés. Une Française préférée. S'adresser "Nurse", P. O. Box 182. 22août—7f

A LOUER

A LOUER,
La maison No 99 rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser. 94 Esplanade. 24 août—

A LOUER — Trois spacieux magasins neufs, à quatre étages, avec façade cimentée, rue Royale, près Dauphine. Possession donnée immédiatement ou le 1er octobre; loyer modéré; une concession sera faite pour un bon locataire. S'adresser à MM. Bayne, Denègre & Denègre, Bâtisse Denègre, 33 rue Carondelet. 13 août—1?

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de A. Leith, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,479.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Veuve A. Leith Jr., administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 août—24 28—sept 2

Succession de Peter Birbe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38,789.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par James Birbe, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
22août—22 28 31

Succession de Henry Homburg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 39,457.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank McGloin, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
17 août—17 20 26

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, RUE ROYALE, 31.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

AOUT 1893.

A l'avenir la présente publication n'aura lieu que le DIMANCHE.

Liste de publication.

Andrieux Jean et Alfred	Kieffer, Nicolas
Armand, Marie	Lachèque, Jacques
Mlle M E Arcneil	Lemaure, Alcide
Barbin, Louis Joseph	Lemothe, Alexis
Berville, Casvery	Maingray, Arthur
Charve Dme, née Bry	Médan, Michel
Coypeau, Louis	Murat, (enfants)
Dubuys (les héritiers de)	Perrin, Théophile
Dropsul, Antoine	Raingard, Pierre Avenant
Descampe, Pierre (décédé)	Sarsential, Jules Francois
Gole, Joseph	Tarasie-Dubois, Constantin Philibert
Guérault, Pierre	Tarasie-Dubois, Gustave
Guillemin,	White
Sarra, Eugène	

LETTRES.

Daré, Mme — Ottemer, Edouard
Travers, Joseph

N B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents s'invite les personnes qui ont à soumettre à nos vues des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

Le Gérant du Consulat de France,
Signé: G. MEYRIER.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 24 AOUT—CLASSE N. 300
Tirage de 4 heures P. M.

11	5	53	6	55	3	57	29	51	76	1	71

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 24 août 1893—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
EDGAR FILLE.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but charitable. Par un VOTE POPULAIRE ENORME sa franchise a été faite partie de la présente Constitution d'Etat adoptée le 2 décembre A. D. 1879,

Capital action.....$1,000,000

ATTENTION

Après le 1er janvier 1894, nos tirages auront lieu à Puerto Cortez, Honduras, Amérique Centrale, d'après et en vertu d'un contrat pour vingt ci q ans avec ce gouvernement. Ces tirages auront lieu mensuellement comme auparavant. Il n'y aura aucun changement dans la direction et aucune interruption dans les affaires.

PAUL CONRAD, Président.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, au Théâtre St-Charles, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt et bon paiement de ses prix.

Nous désirons, par les présentes, que nos résidents à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande bonne foi, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans sa annonce, de ce certificat, auquel nous joignons notre fac-simile de nos signatures.

J. A. Rousseau
Edgar Fille

COMMISSAIRES.

Le col. C. J. Villeré remplace le Gén. Beauregard, comme l'un des commissaires pour présider aux tirages mensuels et semestriels. Le Gén Beauregard, toutes les fois qu'il était absent, a toujours désigné M. Villeré pour le remplacer aux tirages.

Nous consignons Banques et Banquiers pour toutes les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés aux comptoirs.

E. H. WALMSLEY, Prest. La. Nat. Bank
JNO. B. O'CONNOR, Pr, State N. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest, Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00

—AU—

THÉATRE ST-CHARLES,

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 12 SEPT. 1893.

GROS LOT:

$75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de ..	20,000, ..	20,000
1 Lot de ..	10,000, ...	10,000
1 Lot de ..	5,000, ...	5,000
2 Lots de ..	2,500, ...	5,000
5 Lots de ..	1,000, ...	5,000
25 Lots de ..	300, ...	7,500
100 Lots de..	200, ...	20,000
200 Lots de..	100	20,000
500 Lots de..	50, ...	25,000
500 Lots de..	40, ...	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, soit.....	$10,000
100 Lots de..	$60, ...	6,000
100 Lots de..	$40, ...	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, soit.....	$19,980
999 Lots de	$20, ...	19,980
3,434 Lots se montant à.....		$265,460

PRIX DU BILLET:
Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 5½ billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $25.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adresse à
PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, La.
Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à toutes les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

Les échantillons au Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit contresigné avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant assez la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a trop de systèmes infâmes et malhonnêtes mis à contre-sens à la mode du marché pour lesquels les vendeurs répondent d'énormes commissions, que les acheteurs n'obtiennent jamais—ne soyez pas victimes de ces systèmes infâmes et malhonnêtes—LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE est légale—payée—et vendue à des prix honnêtes.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du troisième district.

Mutual Building and Homestead Association vs J. F. Wingrave.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,835.—En vertu d'un writ de Saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du res de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 27 septembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain et une certaine portion de terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui y sont y appartenant ou en faisant en quelque sorte partie, situés dans le troisième district de cette ville, dans le carré d'Hist désigné par le No municipal No 614, borné par les rues Espagne, Ville d'Estrellon et l'avenue Washington. Le dit terrain est désigné par le No municipal No 614, borné par les rues Espagne, Ville d'Estrellon et l'avenue Washington. Le dit terrain est désigné par le No municipal No 614, borné par les rues Espagne, Ville d'Estrellon et Robertson